

**1 PROCES-VERBAL DE LA
DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE**



TENUE LE 29 OCTOBRE 2023 A VOLMERANGE-LES-MINES

L'Assemblée Générale Ordinaire de LA SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE (STEL) s'est réunie le DIMANCHE 29 octobre 2023, à l'EUROSTAND de Volmerange-les-Mines, sous la présidence de M. Jacques MENGIS.

La séance est ouverte à 10h30

PRESENCES DU COMITE DIRECTEUR

Jacques MENGIS	Gérard GODEFROID	Marco MENDES
BRUDER Andy	Philippe MULLER	
François LUCIANI	Adrien SOPPELSA	

ABSENCES DU COMITE DIRECTEUR

Monique LENDORMI	Dominique CORRADI	André JESSE
Jean-Marc CODATO	Serge DOSDA	

ETAIENT PRESENTS

- ❖ 7 membres fondateurs (sur 30) avec 189 voix (sur 315)
- ❖ 32 membres actifs (sur 978) avec 32 voix (sur 978)

Soit une totalité de :

39 membres (sur **1008**) avec 221 voix (sur **1293**) pour un minimum de **252** personnes et **324** voix.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'était tenue le 03 novembre 2013, avait validé la modification des statuts, paragraphe 8, à savoir :

« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont valables dès lors que le quart de ses membres sont présents, avec le quart au moins des voix inscrites. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre

du jour, une deuxième Assemblée Générale à quinze minutes de la clôture de la précédente, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents. »

Le quorum n'ayant pas été obtenu à la Première Assemblée Générale Ordinaire de ce jour, le Président déclare ouverte cette seconde Assemblée Générale Ordinaire et salue les membres présents.

Le Président souhaite la bienvenue à :

- M. Gérard GODEFROID, Président de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine,
- M. Maurice LORENTZ, Maire de la commune de Volmerange les Mines.

- M. ROBINET , Représentant de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

« Malheureusement, comme chaque année, nous avons eu à déplorer la disparition d'amis qui nous étaient chers. N'oublions pas tous les membres de nos familles et amis qui nous ont quittés cette année ».

Le Président demande à l'assemblée, afin d'honorer leur mémoire, d'observer une minute de silence à leur intention.

LE PRESIDENT RAPPELLE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 octobre 2022
- Rapport d'activité de la saison 2022-2023
- Rapport financier de la saison 2022-2023
- Rapport de la Commission de Contrôle
- Rapport financier présenté par le Commissaire aux Comptes
- Quitus au Comité-Directeur et au Trésorier
- Renouvellement de la Commission de Contrôle
- Affectation du Résultat
- Cooptation de BRUDER Andy, Dominique CORRADI et nomination au poste de Secrétaire d'Adrien SOPPELSA
- Présentation de l'activité et du Budget 2023-2024
- Questions diverses

L'Assemblée désigne quatre assesseurs volontaires, deux Français et deux Luxembourgeois.

A chaque fois, un fondateur et un tireur.

- MULLER Phillipe ET BERTRAND Francis pour la partie France
- MENDES Marco ET MACCHINI Fabio pour la partie « Luxembourg ».

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2022

Le Président propose de valider le procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 15 octobre 2022.

- Abstention 0
- Vote contre 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**.

II. LECTURE DU RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE PRESIDENT

La saison 2022-2023a pris fin avec 1 206 membres dont :

- ❖ 1 153 adultes et 45 jeunes + 8 mutations
- ❖ 1 081 hommes et 117 femmes
- ❖ 209 nouveaux
- ❖ 75 réactivations
- ❖ 224 tireurs extérieurs

Avec un non-retour de 209 membres.

Cette saison, nous avons vu l'inscription de 978 membres :

- ❖ 862 adultes et 16 jeunes
- ❖ 900 hommes et 78 femmes
- ❖ 76 nouveaux
- ❖ 30 réactivations
- ❖ 132 tireurs extérieurs.

Il reste dans nos carnets 307 tireurs qui, à ce jour, n'ont pas repris leur licence.

Cette année fut une année correcte au niveau des compétitions.

Nous avons pu faire une EUROSTAND-Cup (match STEL de Bench) début septembre 2022, une coupe Lorraine de TAR fin mars, une EUROSTAND-Cup de Bench début avril, un match RIMFIRE englobant les Régionaux. De plus nous avons eu :

- ❖ Championnat de France T.A.R. mi-Juillet 2023
- ❖ Sans compter l'ensemble des compétitions départementales et régionales

Grâce aux gongs fournis par la FFTIR notre équipement en postes gongs est assuré.

Pendant ce Championnat de France, nos tireurs ont ramené 2 médailles d'or (MOUGIN Cédric 812 et KOCH Olivier 820), 2 médailles d'argent (KRUPA Stéphan 811 et FLORENTIN Damien 821), 1 médaille de bronze (KOCH Olivier en 816).

De plus, nos tireurs de BENCH et RIMFIRE se sont fait remarqués :

- CDF BENCH : Lendormi Monique 3 or, 1 argent, 3 bronze
Corradi Dominique : 1 or, 2 bronze
Equipe 1 or (Lendormi, Schoendorff, Beaumont)
- CDE RIMFIRE : Lendormi vice Championne Europe
Equipe : Argent Lendormi et Corradi
- CDM RIMFIRE : Lendormi vice Championne Monde
Equipe : Bronze Lendormi et Corradi

Permettez-moi de remercier les différents acteurs qui nous aident ou nous soutiennent pour nos activités :

- M. Gérard GODEFROID (Ligue Régionale de Tir de Lorraine)
- M. Jean Marc CODATO (Comité Départemental de Tir de Moselle)
- Mme Claudia DALL-AGNOL (Fédération Luxembourgeoise de Tir aux Armes Sportives)
- M. Michel PAQUET et son équipe (Communauté de Communes de Cattenom et Environs)
- M. Maurice Lorentz et son équipe (Mairie de Volmerange-les-Mines).
- Comme d'habitude, permettez-moi de remercier tous ceux qui nous ont aidés dans nos tâches, car je ne peux que le répéter, sans eux rien n'est possible.

Et n'oublions pas tous les tireurs qui fréquentent ce stand qui par leurs cotisations qui nous permettent de vivre.

Remercions aussi nos moniteurs de tir :

- M. Paulin BELLA TCHOUNGUI
- M. Andy BRUDER
- M. Jean-Hugues ETIENNE

- M. André JESSE
- M. Michel HALLE
- M. Arnaud L'HOSTIS
- M. Stéphane KOWALIK
- Mme Maryline KOWALIK
- M. Jean-Claude PISANI
- M. Adrien SOPPELSA

Qui se dévouent tout au long de l'année pour vous aider à mieux pratiquer votre passion et tous les bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année.

A titre indicatif, l'ensemble des heures de bénévolat représente une somme calculée de **53 814 €**.

Cette saison fut marquée par son lot habituel de réparations et d'entretiens.

L'ensemble du chauffage des pas de tir A1, A2, A3 et A4 est renouvelé. De plus la mise aux normes des trappes à fumées a été faite.

Je remercie très sincèrement nos salariés pour les efforts faits au cours de cette année pour assurer un fonctionnement correct malgré la masse d'opérations à réaliser.

Pour la saison 2023-2024, nous aurons à assurer :

- ❖ Un Championnat de France Armes Anciennes du 16 au 19/05/2024
- ❖ Un Championnat de France Silhouettes Métalliques du 06 au 13/07/2024
- ❖ Et bien sûr l'ensemble des compétitions Départementales et Régionales

Pour le moment nous n'entendons pas parler de procédure COVID..

Cette année le résultat financier est positif pour la somme de **4 550 €**, avec une trésorerie en hausse légère soit :

75 639 € à comparer à l'année précédente : **74 513 €**.

La gestion simplifiée du bar/restaurant est positive cette année (+ 9 200 €) grâce au CDF.

III. LECTURE DU RAPPORT FINANCIER PAR LE PRESIDENT

RAPPORT FINANCIER

Petit rappel : A la demande des Commissaires aux Comptes, nous avons sorti des comptes d'exploitation les mouvements dus à la vente et l'achat des licences de tir qui sont enregistrés dans un compte 467199 et qui donnent un résultat nul.

A titre indicatif, ce sont **94 774 €** qui ont transité par ce compte.

Présentation du Compte de Résultat :

o Produits d'exploitation : 393 930 € pour une prévision de 346 820 €
Détail dans l'annexe page 4.

Il s'agit des :

Cotisations	211 493 €
Ventes de marchandises	94 348 €
Ventes de prestations de services	22 972 €
Et des autres produits de gestion courante	65 117 €

o Charges d'exploitation : 389 313 € pour une prévision de 320 000 €

Il s'agit des :

Variation des stocks	-3 550 €
Achats de marchandises	66 690 €
Autres achats et charges externes	93 443 €
Impôts et taxes	2 059 €
Salaires et traitements	109 888 €
Charges sociales	27 272 €
Autres charges	52 611 €
Dotations aux amortissements	40 901 €

La différence constitue le **Résultat d'Exploitation** qui s'élève à **4 617 €**

Les intérêts bancaires ont rapporté **764 €**. Il n'y a pas de charges financières.

D'où un **Résultat Financier** de **764 €**.

Charges exceptionnelles **832 €**

Cela entraîne un **Résultat positif de 4 550 €**.

Nous avons dû prendre en charge, suite à une erreur de la CARSAT, Ivan JAMBREK qui devait au départ partir en retraite fin mai 2022 et a eu son départ validé au 31 mars 2023.

Ceci représente un surcoût de 26 586.65 €

LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022/2023 EST DONC DE 4 550 €.

Présentation du Bilan de la saison 2022-2023 :

○ L'ACTIF

La situation de nos comptes est la suivante :

Détail dans l'annexe pages 3 et 4

Actif Immobilisé **964 334 €** moins les amortissements **836 439 €**, soit un **Résultat Net de 127 895 €.**

Actif circulant **119 200 €**, dont les stocks **24 753 €**, les disponibilités **75 639 €** et les charges constatées d'avance **2 401 €.**

TOTAL DE L'ACTIF : 247 845 €

○ LE PASSIF

La situation de nos comptes est la suivante :

Détail dans l'annexe pages 3 et 4

Les fonds propres sont constitués des fonds statutaires-membres fondateurs (selon ANC2018-06) pour **480 305 €**, des résultats cumulés des exercices précédents **- 282 424 €**, auxquels s'ajoute le résultat de l'exercice clos au 31 août 2022 : soit **4 550 €**, les autres réserves : **24 239 €**,

Dettes fiscales et sociales **16 408 €**

Autres dettes : **4 487 €**

TOTAL DU PASSIF : 247 845 €

LES COMPTES DE BILAN SONT DONC ARRETES AU 31 AOUT 2023 A 247 845 €.

Le Président demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions relatives à ces résultats.
Aucune question n'est posée.

IV. RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

M. Thierry Koch, membre désigné de la commission de contrôle, se lève pour donner lecture du rapport.
Le rapport constate la sincérité et la régularité des écritures, ainsi que la conformité du compte de résultat, du bilan et des états annexes avec les données des livres comptables.

La commission engage par conséquent l'Assemblée Générale à approuver les comptes de l'exercice clos au 31 Août 2023.

V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. BURGEVIN, représentant du cabinet LOREX, se lève pour donner lecture du rapport.
Ceux-ci sont clairs et ne présentent aucune anomalie.

M. BURGEVIN propose de les approuver sans réserve.

Le Président demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions relatives à ces comptes.

Pas de question :

VI. LECTURE PAR LE PRESIDENT ET MISE AUX VOIX DE LA 1^{ERE} RESOLUTION

1^{ERE} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lectures du Rapport d'Activité, du Rapport Financier et du Rapport de la Commission de Contrôle, **Approuve** les dits rapports ainsi que le Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice annuel clos au 31 août 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par les comptes susvisés ou résumés dans les rapports comme ayant été effectués pendant le dit exercice.

Donne quitus entier et sans réserve au trésorier et au comité directeur pour la gestion de l'exercice clos au 31 août 2023.

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**

VII. LECTURE PAR LE PRESIDENT ET MISE AUX VOIX DE LA 2^E RESOLUTION

Avant la 2^{ème} résolution, le Président demande s'il y a un volontaire pour assurer l'examen des comptes.

2^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, **décide de nommer**, pour l'examen des comptes de l'exercice annuel se terminant le 31 août 2024 M. MERCHADIER Gérôme et M. KOCH Thierry comme membres de la Commission de Contrôle.

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**.

VIII. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président propose d'affecter la somme de **4 550 €** à « report à nouveau ».

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**.

Composition du Comité

Le Comité, lors de sa réunion du 13/10/2023 a proposé le poste de secrétaire à Monsieur Adrien SOPPELSA et la cooptation de Messieurs Andy BRUDER et Dominique CORRADI aux postes d'assesseurs

○ .

1	M. MENGIS Jacques	Président	STEL
2	M. GODEFROID Gérard	Vice-Président	L.L.TIR
3	M. LUCIANI François	Vice-Président	FLTAS
4	Mme LENDORMI Monique	Trésorière	STEL
5	M. SOPPELSA Adrien	Secrétaire	STEL
6	M. CODATO Jean-Marc	Assesseur	CODEP 57
7	M. DOSDA Serge	Assesseur	STEL
8	M. JESSE André	Assesseur	STEL
9	M. MATT Benjamin	Assesseur	THONVILLE
10	M. MENDES Marco	Assesseur	BETTEMBOURG
11	M. MULLER Philippe	Assesseur	SIERCK
12	M. BRUDER Andy	Assesseur	STEL
13	M. CORRADI Dominique	Assesseur	STEL

- Vote contre 0
- Abstention 0

- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**.

IX. LECTURE ET PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024 PAR LE PRESIDENT

Quelques explications sont données par le Président sur ce budget.

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

○ LES DEPENSES

Les achats	65 000 €	comparé à	66 689 €
Les charges externes	97 300 €	comparé à	79 822 €
Les autres charges externes	13 250 €	comparé à	10 061 €
Impôts et taxes	2 500 €	comparé à	2 059 €
Charges de personnel	121 100 €	comparé à	137 159 €
Charges de gestion courante	59 700 €	comparé à	52 611 €.
Dotations aux amortissements	48 000 €	comparé à	40 901 €
Dons	200 €	comparé à	200 €
Charges exceptionnelles		comparé à	632 €
Soit au total	407 050 €	comparé à	390 145 €

○ LES PRODUITS

Ventes et prestations de services	125 000 €	comparé à	115 570 €
Subventions de fonctionnement (Région Grand Est)	0 €	comparé à	0 €
Produits de gestion courante	281 250 €	comparé à	276 610 €
Produits financiers	800 €	comparé à	764 €

➤ **TOTAL GENERAL DU BUDGET**

407 050 € comparé à 394 695 €

Commentaires

Cette saison nous aurons, sauf annulation due à la crise sanitaire,

- ❖ Un Championnat de France Armes Anciennes du 16 au 19/05/2024
- ❖ Un Championnat de France Silhouettes Métalliques du 06 au 13/07/2024
- ❖ Et bien sûr l'ensemble des compétitions Départementales et Régionales

- ❖ Le calendrier très serré des compétitions nous oblige à programmer la Coupe Lorraine TAR les 01 et 02 mars 2024. Cette compétition ne sera montée qu'avec un nombre suffisant de tireurs.

Si vous avez des disponibilités en temps pendant ces périodes, vous serez les bienvenus.

X. LECTURE PAR LE PRESIDENT ET MISE AUX VOIX DE LA TROISIEME RESOLUTION.

3^{EME} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale **Approuve** le budget prévisionnel de l'année sportive 2023/2024, tel qu'il lui a été présenté, **Autorise** le comité directeur à opérer, si nécessaire et dans la limite des crédits votés, les transferts budgétaires ou les modifications d'affectation imposées par le fonctionnement administratif ou technique de la STEL.

XI. QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée aux membres de l'Assemblée Générale.

QUESTION 1

Quelles sont les dates du prochain LORRAINE TAR ?

Réponse :

Si le volume de participants minimum est atteint, la compétition aura lieu le 2 et 3 mars 2024.

QUESTION 2

Est ce que L'Eurostand accueillera des délégations étrangères pour les Jeux Olympiques de 2024 ?

Réponse :

Seule la délégation indienne c'est manifestée. Une visite du stand a été organisé avec la ligue de Lorraine. Pour l'instant aucune réponse n'a été transmis à la ligue.

QUESTION 3

Quelle est la plus-value pour l'EUROSTAND d'accueillir une délégation étrangère pour les J.O. ?

Réponse :

Il n'y aura pas de plus-value au niveau financier pour le stand ou la ligue. L'accueil de délégations étrangères permettraient de mettre sur le devant de la scène médiatique le stand, la ligue et la région Grand Est.

QUESTION 4

Qu'appel t'on un stand-finales ?

Réponse :

C'est un stand de tir dédié aux finales de compétitions ISSF classées Olympiques 10m , 25m et 50m. Celui construit au CNTS est prévu pour permettre d'assurer les épreuves finales pour tous les Championnat de Franc ayant lieu à Chateauroux pour un coût de 8 millions d'euros. La tribune peut accueillir un peu plus de 300 spectateurs et tout a été prévu pour permettre les retransmissions vidéo en direct des compétitions.

LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA STEL

SE TIENDRA, EN PRINCIPE, LE DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2022-2023 close.

Le Président invite l'ensemble des membres présents à partager un verre de l'amitié et un repas dans la bonne humeur et la convivialité.

La séance est levée à 11h21.

Le Secrétaire :

Adrien SOPPELSA



Le Président :

Jacques MENGIS

